

**EPIC OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRÈS COMMUNAUTAIRE
PALAIS DES CONGRÈS – LE KURSAAL DE DUNKERQUE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Du Comité de Direction

Séance du mercredi 04 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le 04 février à 10h40, s'est tenu dans la salle Vigie du Palais des Congrès – Le Kursaal à Dunkerque, le Comité de Direction de l'OTCC, après convocation en date du 29 janvier 2026, de Madame ELOY, présidente OTCC-LE KURSAAL.

Titulaires présents : Marjorie ELOY — Martine ARLABOSSE (arrivée à 10h50) - Delphine MARSCHAL – Jean BODART — Gaëlle SERGENT— Paul-Edouard WAQUET – Jacqueline GABANT

Suppléants présents : Christophe SAUBLENS – Claudine BARBIER – Rémy BECUWE – Eric BERTON

Excusés : Christine GILLOOTS (donne pouvoir à Marjorie ELOY) - Bertrand RINGOT – Florence VANHILLE – Eric GENS (donne pouvoir à Jean BODART) – Eric DUBOIS - Sony CLINQUART - Jean-Edouard CARDIN

Secrétaire de séance : Delphine TALEUX-GRISOT

DELIBERATION N° 1

Budget Prévisionnel 2026 de l'OTCC (budget principal)

Madame la Présidente présente aux membres du Comité de Direction le budget prévisionnel 2026 de l'OTCC.

FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement 2026 traduit une volonté affirmée de maîtrise des charges, avec une évolution globalement contenue des dépenses, malgré un contexte inflationniste encore présent.

Les charges à caractère général (chapitre 011) enregistrent une baisse significative : 1 100 k€ contre 1 400 k€, résultant d'un effort de rationalisation des prestations externes, des frais de communication, de déplacements et d'achats, tout en maintenant les moyens nécessaires à l'activité et à la visibilité de l'Office.

Les charges de personnel (chapitre 012) évoluent de manière mesurée et maîtrisée, intégrant les effets réglementaires (revalorisation du point d'indice, ancienneté, évolution des cotisations), sans remise en cause de l'équilibre global du budget.

INVESTISSEMENT

Les investissements prévus pour 2026 s'inscrivent dans une stratégie de modernisation et de rationalisation des outils, visant à optimiser la gestion commerciale et opérationnelle de l'Office du Tourisme.

Parmi ces projets :

- La fabrication de 5 kiosques.
- Acquisition de l'outil LabEvent (outil de gestion, facturation, planification commerciale). Cette dépense sera répartie de fait sur les budgets.
- Remplacement du logiciel de réservation des kiosques par la solution eSaison, pour un coût d'environ 2 000 €, dans le but d'assurer une gestion optimisée de cette activité. L'outil actuel est défaillant et génère des erreurs de réservations.

RECETTES

Les recettes de fonctionnement du BP 2026 traduisent une dynamique commerciale à renforcer, portée notamment par la progression attendue des ventes de prestations touristiques, du tourisme d'affaires et des activités de visites, ainsi que par le maintien d'un niveau soutenu de ventes en boutiques.

Cette orientation confirme la volonté de l'Office de consolider son modèle économique, en développant ses ressources propres et en limitant le recours aux subventions de fonctionnement 581 k€ contre 1 092 k€ en 2024, tout en sécurisant les équilibres budgétaires.

La taxe de séjour demeure un levier structurant du financement de l'activité touristique, contribuant au soutien des actions de promotion et de développement, pour 2026 nous prévoyons une augmentation de 6%.

BUDGET 2026 SYNTHESE OTCC

DEPENSES	FONCTIONNEMENT			
	Code chapitre	Libellé chapitre	Budget 2025	Prévisionnel 2026
	002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	-	-
	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 405 869	1 102 238
	012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 050 778	2 124 496
	014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	140 000	140 000
	65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	955	2 719
	66	CHARGES FINANCIERES	-	-
	67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 818	5 000
	68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS	44 623	-
	023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	-	-
	042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	106 390	151 013
			3 751 432	3 525 466
	INVESTISSEMENT			
	Code chapitre	Libellé chapitre	Budget 2025	Prévisionnel 2026
	01	SOLDE INVESTISSEMENT REPORTE	151 677	-
	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 225	21 584
	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 027	100 570
	27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	-	-
	040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	73 859	73 859
			237 788	196 013

RECETTES	FONCTIONNEMENT			
	Code chapitre	Libellé chapitre	Budget 2025	Prévisionnel 2026
	002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	666 132	-
	012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	-	-
	013	ATTENUATIONS DE CHARGES	108 429	94 506
	70	VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	1 109 178	1 092 000
	74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	366 438	777 301
	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 414 006	1 482 800
	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	38 313	5 000
	042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	73 859	73 859
			3 776 354	3 525 466
	INVESTISSEMENT			
	Code chapitre	Libellé chapitre	Budget 2025	Prévisionnel 2026
	01	SOLDE INVESTISSEMENT REPORTE	392 792,50	-
	10	DOTATIONS, RESERVES	151 676,85	45 000,00
	13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-	-
	021	VIREMENT DE LA SECTION EXPLOITATION	-	-
	040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	106 389,74	151 012,74
			650 859	196 013

La maquette budgétaire est annexée à la présente délibération et a été fournie aux membres du Comité de Direction.

Il est demandé au Comité de Direction de voter le Budget Prévisionnel 2026 de l'OTCC tel que présenté.

- Après avoir entendu l'exposé de Madame Marjorie ELOY, Présidente
- Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L2312-1 et suivants,
- Vu le Code du tourisme et notamment ses articles L.133-8 et R.133-14,

- Vu le projet de budget pour l'exercice 2026 transmis aux membres du Comité de Direction
- Il est proposé au Comité d'adopter le budget primitif 2026 de l'OTCC,

Le Comité de Direction
A l'unanimité des membres présents et représentés
13 voix POUR

- **ADOpte le budget primitif 2026 de l'EPIC OTCC, arrêté en dépenses et en recettes conformément au document comptable annexé.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Comité de Direction.
Ainsi fait et délibéré à Dunkerque, les jour, mois et an susdits

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

059-980947808-20260204-DELIBERATION1-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/02/2026
Publication : 12/02/2026